



Montréal, le 25 juillet 2013

Monsieur Normand Mousseau
Monsieur Roger Lanoue
Coprésidents
Commission sur les enjeux énergétiques du Québec
Direction de la coordination et des affaires intergouvernementales
Ministère des Ressources naturelles - Secteur de l'énergie
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-402
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Recommandations du RNCREQ sur le processus de consultation

Messieurs Mousseau et Lanoue,

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) souhaite tout d'abord vous féliciter pour votre nomination à titre de coprésidents de la Commission sur les enjeux énergétique du Québec. Nous sommes convaincus que vous saurez relever ce défi avec rigueur et professionnalisme.

Les CRE et le RNCREQ sont particulièrement interpellés par les enjeux énergétiques et ils participeront activement à cette consultation au cours des prochains mois. Ils verront en outre à assurer une forte participation de la société civile dans leur région respective.

D'ici là, nous souhaitons vous faire part de certaines recommandations quant aux processus et aux modalités de consultation retenus. Ces recommandations s'appuient sur notre longue expérience en matière de consultation du public.

Financement

La participation à de telles consultations exige un investissement plus ou moins grand de la part des intervenants, que ce soit les ressources humaines (recherche, rédaction et mise en page du mémoire) ou les dépenses afférentes (expertise externe, graphisme, impression, déplacements, etc.).

Comme ce fût le cas lors de certaines consultations similaires, notamment lors du débat public sur l'énergie en 1995, l'accès à un soutien financier de base permet aux OBNL, dont les ressources sont limitées, de compenser ces coûts. Cela favorise donc une meilleure participation et une contribution de plus grande qualité de leur part.

Le RNCREQ vous encourage donc à intervenir auprès des autorités afin qu'un programme de soutien pour la participation des OBNL soit mis en place par les autorités concernées.

Mobilisation

Le RNCREQ est d'avis que le succès de la consultation publique sur les enjeux énergétique du Québec passe inévitablement par la participation la plus large possible de la société civile. Non seulement parce que cela permettra d'enrichir la réflexion par la diversité des recommandations, mais aussi parce qu'une telle consultation est une occasion unique d'augmenter le niveau de compréhension des Québécois face à ces enjeux.

La Commission a déjà mis en place des moyens pour susciter cette participation, notamment par de la publicité dans les médias et en animant un compte Twitter.

Le RNCREQ encourage la Commission à poursuivre ses efforts et à mettre de l'avant un véritable plan de mobilisation. Nous lui suggérons de développer un argumentaire convainquant pour susciter la participation (*pourquoi cette consultation est importante, pourquoi votre contribution est essentielle, etc.*). Aussi, il serait sage de ne pas compter uniquement sur les médias sociaux et les médias de masse pour rejoindre les acteurs. Elle pourrait s'appuyer sur divers partenaires, dont le RNCREQ, afin qu'ils servent de courroie de transmission pour véhiculer les nouvelles concernant la consultation au sein de leur réseau de membres et de partenaires.

Lieux de consultation

Le RNCREQ déplore le fait que la Commission ne prévoit pas de séance de consultation pour deux des dix-sept régions administratives du Québec (Laval et Centre-du-Québec). Nous comprenons que cette décision relève de diverses contraintes et d'un souci d'efficacité. Certes, ce n'est pas déraisonnable de penser que les intervenants de ces deux régions pourront se déplacer dans les régions voisines pour participer à la consultation.

Cependant, nous croyons que cela compromet la mobilisation dans ces régions, où les intervenants se sentiront assurément moins interpellés ou concernés.

Ainsi, le RNCREQ espère que la Commission trouvera le moyen d'ajouter des séances de consultation dans les régions de Laval et Centre-du-Québec. Advenant que ce ne soit pas possible, le RNCREQ invite la Commission à imaginer un mécanisme favorisant malgré tout leur participation.

Dans le même ordre d'idée, afin d'éviter les déplacements inutilement longs et coûteux, la Commission devrait offrir la possibilité aux citoyens de suivre ses travaux par webdiffusion, en plus de permettre la participation par vidéoconférence.

Guide de réflexion

Considérant l'ampleur et la complexité des enjeux, le RNCREQ voyait d'un très bon œil l'intention de la Commission de mettre à la disposition des citoyens et des

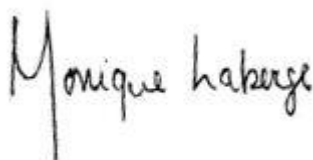
intervenants un guide de réflexion, en plus du document de consultation. Nous déplorons donc le fait que cette idée ait finalement été rejetée et nous invitons la Commission à revoir cette décision.

Documentation pertinente

En plus du document de consultation, la Commission a entrepris de mettre en ligne diverses ressources documentaires pour guider la réflexion du public en vue de la consultation (sections « références » et « statistiques » du site web).

Il s'agit d'une excellente initiative qu'il faudra bonifier. D'une part, en s'assurant de couvrir l'ensemble des enjeux (production d'énergie, consommation, efficacité énergétique, transport, aménagement du territoire, etc.) et, d'autre part, en dirigeant les intervenants uniquement vers les informations les plus récentes et les plus pertinentes. Souvent, trop d'information est pire que pas assez. Au lieu d'une simple liste de documents, une brève description de ce que chacun contient pourra être très utile.

En espérant que vous pourrez donner suite à ces quelques recommandations, je vous transmets mes plus cordiales salutations et vous réitère tout le soutien de notre réseau à vos travaux.



Monique Laberge, présidente du RNCREQ